

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du
Comité syndical

Réunion du mardi 13 avril 2021

Date de convocation : 6 avril 2021	Nombre de membres { présents : 52 absents : 31
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 19 avril 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 52
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2021-11
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Ligne de trésorerie

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le TREIZE du mois d'AVRIL, mardi à 9 heures 20 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, à la Cité Entrepreneuriale, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 6 avril 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 52 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisee, délégué du canton de l'Ile d'Oléron
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie

M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères
 M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
 M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
 M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
 Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
 M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
 M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade
 M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
 M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
 M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
 M. PATTEDOIE Daniel, délégué du canton de l'île d'Oléron
 M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères
 M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
 M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
 M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
 M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
 M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
 M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
 M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
 M. THULEAU Gilbert, suppléant de M. SIMONNET Didier, délégué de la commune de ROYAN
 M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
 M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
 M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
 M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
 M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
 Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord
 M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'île de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 31 délégués.

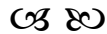
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT, excusé
 M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
 M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
 M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
 M. COULON Claude, délégué du canton de Saintonge Estuaire, excusé
 M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE, excusé
 M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
 M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
 M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé
 M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
 M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER, excusé
 Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée
 M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie, excusé
 Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
 M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
 M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré, excusé
 M. GUEGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
 M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé
 M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
 M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
 M. LEPIE Bernard, délégué du canton de l'île d'Oléron, excusé
 M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
 M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
 M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
 M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
 M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'île de Ré, excusé
 M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
 Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
 M. TRÉTON Alain, délégué du canton de Marans
 M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
 Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Madame Marcelle LYONNET, déléguée du canton de Châtelailon-Plage, est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. Le Président rappelle l'intérêt de disposer d'une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire pour assurer le besoin structurel en fonds de roulement, notamment du fait des délais de paiement du FACÉ.

Le SDEER a ouvert une ligne de trésorerie de 4 000 000 euros en janvier 2021, auprès de la Caisse d'Épargne. Le contrat court jusqu'à fin décembre 2021.

M. Le Président propose de maintenir le montant de 4 000 000 euros pour 2021-2022, notamment du fait des difficultés structurelles à obtenir des versements du FACÉ.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Autorise M. le Président à négocier au mieux et à signer des conventions d'ouverture de ligne de trésorerie ou tous contrats à court terme permettant de combler une insuffisance temporaire de trésorerie, dans la limite de 4 000 000 euros.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
le Président,
François BRODZIAK*